

**DÉCISION SUR LA DATE ET LE LIEU DE LA TRENTE-ET-UNIÈME (31<sup>e</sup>) SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE  
(Proposé par la République Islamique de la Mauritanie)**

**La Conférence,**

1. **DÉCIDE** que les dates de la trente et unième session ordinaire de la Conférence qui aura lieu à Nouakchott (Mauritanie) sont les suivantes :
  - i) Trente-sixième (36<sup>e</sup>) session ordinaire du Comité des Représentants permanents (COREP) : 25-26 juin 2018 ;
  - ii) Trente-troisième (33<sup>e</sup>) session ordinaire du Conseil exécutif : 28-29 juin 2018 ;
  - iii) Trentième et unième (31<sup>e</sup>) session ordinaire de la Conférence : 1-2 juillet 2018.
  
2. **DEMANDE** à la Commission de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'organiser la trente-et-unième (31<sup>e</sup>) session ordinaire de la Conférence ainsi que les réunions préparatoires du Conseil exécutif et du COREP selon les dates suscitées.